

Budget de fonctionnement de l'exercice 2025

Plan des investissements pour les années 2025 à 2028

Préavis N° 2024 / 47

Lausanne, le 24 octobre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le budget 2025 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 62.3 millions, soit une amélioration de CHF 14.7 millions par rapport au budget 2024 (CHF 77.0 millions). Cette amélioration est notamment due à la montée en puissance du plan structurel d'amélioration financière mis en place par la Municipalité qui impacte favorablement le résultat à hauteur de CHF 10.3 millions. Malgré la conjoncture toujours incertaine, la Municipalité poursuit son engagement pour le climat avec des investissements d'environ CHF 170 millions sur un total proche de CHF 325 millions. Elle continue également de s'engager dans les thématiques prioritaires, comme l'accueil de jour qu'elle renforce avec la création de 330 places.

Les charges apurées sont maîtrisées avec une augmentation de +2.6% (CHF 57.5 millions) par rapport au budget 2024. Près de la moitié de ce montant, soit CHF 27.2 millions, est expliquée par la hausse des amortissements, reflet de la politique d'investissement dynamique menée par la Ville ces dernières années. La hausse des charges concerne également l'indexation des salaires au coût de la vie pour le personnel communal et des entités subventionnées (CHF 14.8 millions), il s'agit également du développement des places d'accueil parascolaire et petite enfance (CHF 5.5 millions). Un montant de CHF 350'000.- supplémentaire sera engagé en faveur de l'accueil en journée des personnes précarisées, du renforcement des actions pour les seniors et de la lutte contre le racisme. Comme l'année précédente, la Ville poursuit sa politique proactive en allouant CHF 11.5 millions au fonds pour la transition énergétique liée au chauffage à distance.

Les charges supplémentaires à hauteur de CHF 5.5 millions allouées au développement des places d'accueil permettent à la Municipalité de poursuivre son objectif du programme de législature « une place pour chaque enfant ». En 2025, elle prévoit la création de 330 places d'accueil supplémentaires, 78 places dans les structures d'accueil de la petite enfance et 252 places dans les structures d'accueil parascolaire.

Les revenus apurés sont en croissance de +2.8% (CHF +59.7 millions) par rapport au budget 2024. L'adaptation du montant des recettes fiscales à celui réalisé aux comptes, implique une augmentation de CHF 36.6 millions. Elle est à mettre en relation avec une économie lausannoise résiliente et dynamique qui permet de prévoir des revenus supplémentaires d'impôts qui se reflètent dans le budget 2025.

D'autres revenus viennent renforcer la croissance comme l'augmentation du nombre de bâtiments et terrains du patrimoine financier (CHF +2.0 millions) et l'augmentation des revenus liés à l'accueil de jour (CHF +2.5 millions).

Après deux premières démarches PSAF qui ont permis de générer CHF 75 millions d'améliorations financières pérennes sur les législatures 2011-2016 et 2016-2021,

la mise en œuvre du PSAF III génère une amélioration financière de CHF 10.3 millions nets sur le budget 2025. Pour mémoire, les montants concernant les budgets de 2023 et 2024 se montaient à CHF 6.9 millions net. Dans l'ensemble, sur la législature actuelle, les améliorations au titre du PSAF III s'élèvent à CHF 17.2 millions nets en ligne avec le calendrier global fixé par la Municipalité afin d'atteindre CHF 20 millions pérennes en 2026.

Une fois de plus, la Municipalité prévoit un montant d'investissement élevé avec près de CHF 325 millions bruts pour l'année 2025, notamment dans le but de mener à bien sa politique climatique à travers des thématiques comme : l'énergie et les changements climatiques avec CHF 85.2 millions pour le renouvellement du réseau électrique, les rénovations et extensions des réseaux, les extensions des réseaux de chauffage à distance, etc. Il s'agit également d'investissements dans la mobilité à hauteur de CHF 62.6 millions et la rénovation des bâtiments à hauteur de CHF 21.3 millions. Le patrimoine vert bénéficie également d'investissements pour CHF 4.1 millions, notamment pour le plan biodiversité et la politique agricole urbaine. A cela s'ajoutent CHF 71.1 millions dans le domaine de l'eau, CHF 31.6 millions pour la poursuite du projet Métamorphose, CHF 27.2 millions pour la rénovation et construction des établissements scolaires et CHF 20.3 millions dans les infrastructures informatiques.

Avec le budget 2025, la Municipalité maintient ses efforts afin de répondre au mieux aux enjeux sociaux et climatiques actuels et à venir. Elle prouve une fois de plus sa volonté de garantir en tout temps des prestations de qualité à la population tout en veillant à une gestion rigoureuse de ses finances publiques.

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2025 :

Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

COMPTE 2023 CHF	BUDGET 2024 (sans crédits suppl.) CHF		BUDGET 2025 CHF	ECARTS CHF
COMPTE DE RESULTAT				
2'103'372'048.89	2'194'392'200	Total des charges	2'201'085'700	6'693'500
2'099'857'042.30	2'117'379'600	Total des revenus	2'138'764'100	21'384'500
-3'515'006.59	-77'012'600	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-62'321'600	14'691'000
141'419'611.55	128'503'400	Amortissements	157'638'100	29'134'700
30'039'394.03	-49'608'000	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	-52'228'700	-2'620'700
167'943'998.99	1'882'800	Autofinancement du compte de fonctionnement	43'087'800	41'205'000
-158'446'285.96	-250'320'000	Investissements nets	-263'560'000	-13'240'000
9'497'713.03	-248'437'200	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement du compte de fonctionnement	-220'472'200	27'965'000

COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
170'095'607.04	328'008'000	Total des dépenses	333'358'000	5'350'000
11'649'321.08	77'688'000	Total des recettes	69'798'000	-7'890'000
158'446'285.96	250'320'000	Investissements nets	263'560'000	

2. Objet du préavis

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2025 ainsi que le plan des investissements pour les années 2025 à 2028.

Table des matières

1. Résumé	1
2. Objet du préavis	3
3. Budget de fonctionnement de l'exercice 2025.....	3
4. Plan des investissements pour les années 2025 à 2028.....	13
5. Evolution présumée de la situation financière en 2025	16
6. Impact sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap	16
7. Aspects financiers.....	16
7.1.1 Incidences sur le budget d'investissement	17
7.1.2 Incidences sur le budget de fonctionnement	17
8. Conclusions	17

3. Budget de fonctionnement de l'exercice 2025

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2025 et de 2024 classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2023	2024	2025	Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 Charges	2'103'372'048.89	2'194'392'200	2'201'085'700	6'693'500	0.31
30 Charges de personnel	621'214'169.22	668'270'100	689'548'400	21'278'300	3.18
31 Biens, services et marchandises	593'365'651.62	679'754'000	619'823'800	-59'930'200	-8.82
32 Intérêts passifs	41'693'078.12	43'840'000	47'640'000	3'800'000	8.67
33 Amortissements	162'369'024.25	153'423'100	180'645'200	27'222'100	17.74
35 Dédommagements à des collectivités publiques	330'104'880.94	341'727'100	341'979'400	252'300	0.07
36 Subventions accordées	129'195'584.91	129'255'700	131'958'600	2'702'900	2.09
37 Subventions à redistribuer	24'202'364.95	0	22'679'600	22'679'600	-
38 Attributions aux réserves	103'840'794.43	65'193'000	55'278'700	-9'914'300	-15.21
39 Imputations internes	97'386'500.45	112'929'200	111'532'000	-1'397'200	-1.24
4 Revenus	2'099'857'042.30	2'117'379'600	2'138'764'100	21'384'500	1.01
40 Impôts	604'326'103.16	580'820'000	617'400'000	36'580'000	6.30
41 Patentes, concessions	1'286'692.55	2'176'000	2'150'000	-26'000	-1.19
42 Revenus des biens	137'283'316.24	119'694'500	125'351'700	5'657'200	4.73
43 Taxes, ventes et prestations facturées	801'815'671.14	814'490'100	774'696'200	-39'793'900	-4.89
44 Part à des recettes sans affectation	9'999'543.50	10'000'000	10'000'000	0	0.00
45 Dédommagements de collectivités publiques	341'479'296.70	358'802'800	363'653'000	4'850'200	1.35
46 Subventions acquises	8'276'153.21	3'666'000	3'794'200	128'200	3.50
47 Subventions à redistribuer	24'202'364.95	0	22'679'600	22'679'600	-
48 Prélèvements sur les réserves	73'801'400.40	114'801'000	107'507'400	-7'293'600	-6.35
49 Imputations internes	97'386'500.45	112'929'200	111'532'000	-1'397'200	-1.24
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-3'515'006.59	-77'012'600	-62'321'600	14'691'000	

NB : ce tableau contient les imputations internes (#39 et #49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par Direction s'établit comme suit :

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges	2'103'372'048.89	2'194'392'200	2'201'085'700	6'693'500	0.31
Culture et développement urbain	446'061'738.63	459'910'200	463'575'800	3'665'600	0.80
Sécurité et économie	295'682'570.28	325'576'600	316'965'200	-8'611'400	-2.64
Sports et cohésion sociale	149'281'136.95	157'514'500	161'343'700	3'829'200	2.43
Logement, environnement et architecture	168'939'129.35	165'962'600	175'231'500	9'268'900	5.58
Enfance, jeunesse et quartiers	264'645'638.26	271'201'200	306'965'400	35'764'200	13.19
Finances et mobilité	228'825'973.38	222'299'700	235'382'100	13'082'400	5.89
Services industriels	549'935'862.04	591'927'400	541'622'000	-50'305'400	-8.50
Revenus	2'099'857'042.30	2'117'379'600	2'138'764'100	21'384'500	1.01
Culture et développement urbain	207'350'418.80	220'777'600	240'439'600	19'662'000	8.91
Sécurité et économie	219'540'731.22	244'343'000	233'677'600	-10'665'400	-4.36
Sports et cohésion sociale	79'011'784.29	80'809'200	83'433'500	2'624'300	3.25
Logement, environnement et architecture	139'184'199.44	135'966'200	136'732'900	766'700	0.56
Enfance, jeunesse et quartiers	101'693'689.67	83'825'900	109'130'500	25'304'600	30.19
Finances et mobilité	770'186'861.89	728'008'700	759'824'100	31'815'400	4.37
Services industriels	582'889'356.99	623'649'000	575'525'900	-48'123'100	-7.72
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-3'515'006.59	-77'012'600	-62'321'600	14'691'000	

3 Charges

30 Charges de personnel

+CHF 21.3 millions ou 3.2%

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	39'188'815.38	41'397'400	42'176'500	779'100	1.9
Sécurité et économie	167'826'365.06	175'285'100	179'558'600	4'273'500	2.4
Sports et cohésion sociale	70'253'391.32	76'830'200	78'939'100	2'108'900	2.7
Logement, environnement et architecture	70'206'171.49	73'867'200	75'377'800	1'510'600	2.0
Enfance, jeunesse et quartiers	118'533'155.86	139'709'100	147'736'500	8'027'400	5.7
Finances et mobilité	83'759'980.96	88'836'400	90'692'500	1'856'100	2.1
Services industriels	71'446'289.15	82'044'700	83'667'400	1'622'700	2.0
Sous-total	621'214'169.22	677'970'100	698'148'400	20'178'300	3.0
Correctif de la masse salariale et indexation	0.00	-9'700'000	-8'600'000	1'100'000	-11.3
Total	621'214'169.22	668'270'100	689'548'400	21'278'300	3.2

Les effectifs sont en hausse de 71 ept par rapport au budget 2024. Cette évolution est principalement à mettre en relation avec la création de 330 places d'accueil supplémentaires (78 places dans les structures d'accueil de la petite enfance et 252 places dans les structures d'accueil parascolaire) entraînant la création de 63 ept au sein de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.

De budget à budget, les principales autres variations d'ept au sein de la Ville sont les suivantes :

- Direction des sports et de la cohésion sociale : création de 5 ept supplémentaires de conseiller-ères en insertion et de formateur-trices au Service du travail (adaptation liée au nombre de dossiers traités). A noter que ces postes sont financés par le Canton.

- Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture : réduction de 8 ept au Service des gérances qui seront transférés à la CPCL dans le cadre de la gestion du mandat.

- Direction des services industriels : augmentation de 6 ept liés au développement du chauffage à distance et une diminution de 8 ept dans le cadre de la vente du réseau multimédia hors Lausanne.

En parallèle à l'évolution des ept, la hausse des charges du groupe 30 s'explique aussi par l'indexation des salaires au coût de la vie pour le personnel communal pour un montant de CHF 10.2 millions.

31 Biens, services et marchandises

-CHF 59.9 millions ou -8.8%

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	15'607'783.53	18'601'100	20'941'600	2'340'500	12.6
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans électr., gaz & chauffage à distance)	28'036'010.51	27'145'200	29'289'800	2'144'600	7.9
Autres fournitures et marchandises	12'057'134.28	13'676'400	8'881'600	-4'794'800	-35.1
Frais d'entretien (immeubles, routes, installations, objets mobiliers)	46'496'315.39	49'314'500	50'665'600	1'351'100	2.7
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	52'147'087.98	58'891'800	61'669'100	2'777'300	4.7
Honoraires et prestations de services	142'595'355.24	165'193'800	175'072'400	9'878'600	6.0
Autres dépenses en biens, services et marchandises	56'301'104.75	64'450'300	64'279'800	-170'500	-0.3
Sous-total	353'240'791.68	397'273'100	410'799'900	13'526'800	3.4
Achats d'énergie par les SIL (électricité, gaz & chauffage à distance)	240'124'859.94	282'480'900	209'023'900	-73'457'000	-26.0
Total	593'365'651.62	679'754'000	619'823'800	-59'930'200	-8.8

Aux Services industriels, la diminution des achats d'énergie (-CHF 73.5 millions) s'explique principalement par la baisse des tarifs d'approvisionnement du gaz et de l'électricité (voir également poste #43 ci-après).

L'autre variation significative se situe au niveau de la rubrique « Honoraires et prestations de services », l'augmentation (CHF 9.9 millions) s'explique principalement par un changement de pratique comptable dans le processus de facturation des permis d'occupation du domaine public aux services commercialisés (Services industriels et Service de l'eau pour CHF 3.5 millions, cf. #42). Une autre modification de comptabilisation concernant la part lausannoise pour les frais de la STEP au Service de l'eau entraîne une hausse de CHF 2.7 millions (compensée par la diminution des dépenses de la nature #39).

Enfin, sous le poste « Autres fournitures et marchandises » est budgétée une estimation de la non-dépense sur le groupe #31 « Biens, services et marchandises » pour l'ensemble des services de la Ville (-CHF 5.0 millions).

32 Intérêts passifs

+CHF 3.8 millions ou +8.7%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2023	2024	2025	Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	41'674'607.83	43'700'000	47'600'000	3'900'000	8.9
Autres intérêts passifs	18'470.29	140'000	40'000	-100'000	-71.4
Total	41'693'078.12	43'840'000	47'640'000	3'800'000	8.7

L'augmentation entre les budgets 2024 et 2025 est essentiellement à mettre en relation avec l'insuffisance d'autofinancement prévue, qui est liée au haut niveau d'investissements budgété (CHF 263.6 millions d'investissement nets).

33 Amortissements

+CHF 27.2 million ou 17.7%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2023	2024	2025	Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	6'500'421.82	9'000'000	8'500'000	-500'000	-5.6
Autres pertes, défalcatons et moins-values	11'264'000.46	7'598'800	7'714'400	115'600	1.5
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	96'726'745.46	94'407'200	102'306'200	7'899'000	8.4
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	44'692'866.09	34'096'200	55'331'900	21'235'700	62.3
Amortissements du patrimoine financier	3'184'990.42	8'320'900	6'792'700	-1'528'200	-18.4
Total	162'369'024.25	153'423'100	180'645'200	27'222'100	17.7

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, l'essentiel de la hausse se concentre au Service patrimoine des Services industriels pour CHF 19.5 millions et concerne le réseau de chauffage à distance.

D'autres éléments, cependant moins significatifs, peuvent être relevés :

- CHF 2.1 millions au Secrétariat général de la Direction de la culture et du développement urbain en lien avec le projet « Métamorphose » (Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy) ;
- CHF 2.1 millions au Service des gérances en lien avec la rénovation et l'assainissement des bâtiments administratifs ;
- CHF 1.1 million au Service de l'urbanisme en lien avec la place de la Riponne.

35 Dédommagements à des collectivités publiques **+CHF 0.3 million ou +0.1%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2023	2024	2025	Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	134'283'662.59	128'000'000	128'000'000	0	0.0
Participation à la cohésion sociale	95'207'403.80	107'000'000	107'000'000	0	0.0
Participation à des entreprises de transports	82'192'145.35	88'000'000	86'100'000	-1'900'000	-2.2
Réforme policière	7'838'431.00	8'000'000	8'000'000	0	0.0
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'642'900.09	2'600'000	2'600'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	919'834.50	921'000	950'000	29'000	3.1
Emoluments du Contrôle des habitants	1'666'374.20	0	1'350'000	1'350'000	-
Taxes de séjour	3'552'445.80	5'920'000	6'200'000	280'000	4.7
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	710'802.40	713'000	713'000	0	0.0
Autres dédommagements	1'090'881.21	573'100	1'066'400	493'300	86.1
Total	330'104'880.94	341'727'100	341'979'400	252'300	0.1

La participation de la Ville aux déficits des entreprises de transports est en baisse de CHF 1.9 million. Ce montant résulte d'une baisse de la participation au trafic urbain (tl) (-CHF 3 millions, montant partiellement compensé par une hausse de la participation au trafic régional (+CHF 1.1 million)).

Au Service du contrôle des habitants, en application des règles comptables en vigueur, les émoluments perçus pour le Canton sont dorénavant comptabilisés au brut (voir également le groupe #45 ci-après qui présente les revenus correspondants). A noter que ce changement de méthode comptable est appliqué depuis la clôture des comptes 2023.

Sous le poste « Autres dédommagements », l'augmentation s'explique, d'une part, à l'unité Taxis par la modification de l'imputation comptable de la contribution ordinaire de la ville de Lausanne auparavant comptabilisée sous le groupe de charges #31 (CHF +0.3 million) et, d'autre part, au Secrétariat général EJQ, par la comptabilisation de dépenses dans le domaine « Accueil vacances » et dans le domaine « Cultes et temples », également budgétées par le passé sous le groupe de charges #31 (CHF +0.2 million).

36 Subventions accordées **+CHF 2.7 millions ou +2.1%**

Le détail de cet écart, par Direction, s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2023	2024	2025	Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	63'742'408.78	61'773'200	62'997'300	1'224'100	2.0
Sécurité et économie	1'065'023.10	672'800	672'800	0	0.0
Sports et cohésion sociale	34'274'265.93	35'502'200	36'445'900	943'700	2.7
Logement, environnement et architecture	2'518'299.93	3'637'000	3'782'600	145'600	4.0
Enfance, jeunesse et quartiers	17'096'644.83	16'970'900	17'455'000	484'100	2.9
Finances et mobilité	10'498'942.34	10'699'600	10'605'000	-94'600	-0.9
Total	129'195'584.91	129'255'700	131'958'600	2'702'900	2.1

A la Direction Sports et cohésion sociale, au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, suite à la fermeture de la structure d'accueil de nuit « Le Répit » de la

Fondation « Mère Sofia », la subvention de CHF 0.4 million a été transférée sous d'autres positions du budget. Ce montant finance dès lors, en partie, les charges de fonctionnement du nouvel hébergement d'urgence géré par la Ville de Lausanne ouvert à Tivoli 12.

Les autres variations significatives intervenues entre les budgets 2024 et 2025 sont les suivantes (en millions de CHF) :

– Théâtre Vidy-Lausanne (CD)	+0.61
– Orchestre de chambre de Lausanne (CD)	+0.55
– Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) (CD)	-0.42
– Centre sportif de Malley S.A. – Couverture de déficit (SCS)	+1.61
– Participation aux charges des sociétés immobilières (LEA)	+0.24
– Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (QJF)	+0.42

A noter que les augmentations observées aux directions Culture et développement urbain et Enfance, jeunesse et quartiers, correspondent à la prise en charge par la Ville des indexations salariales d'entités subventionnées conformément aux politiques de l'administration lausannoise en la matière.

37 **Subventions à redistribuer** **+CHF 22.7 millions ou -%**
47

L'augmentation de CHF 22.7 millions est due à un changement de méthode comptable. Les subventions de la FAJE encaissées (nature #47) puis redistribuées (nature #37) par la Ville aux différentes institutions privées d'accueil de la petite enfance, étaient jusqu'ici portées au bilan. Cette méthode comptable a été modifiée durant l'exercice 2023 : ces subventions transitent désormais par le compte de fonctionnement. A noter que ce changement est sans impact sur le résultat, une contrepartie du même montant se trouvant en nature #47 (cf. infra).

38 **Attributions aux réserves** **-CHF 9.9 millions ou -15.2%**

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds du Service de la culture	348'790.96	100'000	2'845'000	2'745'000	2745.0
Fonds de régulation des loyers	830'035.73	134'400	134'400	0	0.0
Fonds du Service de l'économie	0.00	0	200'000	200'000	-
Fonds de réserve général du SSL	105'480.00	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	11'483'409.59	11'788'800	4'146'800	-7'642'000	-64.8
Fonds « Réserve forestière naturelle du Jorat lausannois »	3'561'798.55	0	0.00	0.00	-
Fonds pour le Plan climat	8'898'179.65	774'900	874'300	99'400	12.8
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	944'841.06	0	0	0	-
Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes	5'995'299.50	0	0	0	-
Fonds des SIL (hors Fonds pour le plan climat)	71'672'959.39	52'394'900	47'078'200	-5'316'700	-10.1
Total	103'840'794.43	65'193'000	55'278'700	-9'914'300	-15.2

Au Service de la culture, l'augmentation est essentiellement due à un reclassement suite à la création, en 2024, de quatre fonds dévolus aux soutiens culturels casuels pour les

41 Patentes, concessions

-CHF 0 million ou -1.2%

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	1'286'692.55	2'176'000	2'150'000	-26'000	-1.2

Ce chapitre n'amène pas de commentaire.

42 Revenus des biens

+CHF 5.7 millions ou +4.7%

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	14'509'469.02	17'756'600	17'313'200	-443'400	-2.5
Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier	53'220'272.74	50'236'600	52'475'100	2'238'500	4.5
Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	52'319'126.30	51'091'700	54'947'800	3'856'100	7.5
Autres revenus	17'234'448.18	609'600	615'600	6'000	1.0
Total	137'283'316.24	119'694'500	125'351'700	5'657'200	4.7

Sous la rubrique « Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier », l'évolution s'explique principalement au Service des gérances par les revenus générés par l'augmentation du nombre de bâtiments et terrains du patrimoine financier (CHF 2.0 millions).

La section « Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif » augmente du fait du changement de pratique comptable dans le processus de facturation des permis d'occupation du domaine public aux services commercialisés au Service de la mobilité et des aménagements publics (Services industriels et Service de l'eau pour CHF 3.5 millions cf. #31).

43 Taxes, ventes et prestations facturées

-CHF 39.8 millions ou -4.9%

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes de raccordement et d'utilisation	97'336'644.27	93'789'800	96'217'500	2'427'700	2.6
Ventes et prestations de service (hors ventes d'énergie des SIL)	108'262'610.48	112'568'500	113'797'900	1'229'400	1.1
Remboursement de tiers	13'392'862.23	6'673'000	6'802'500	129'500	1.9
Amendes	25'652'504.45	29'515'000	29'527'000	12'000	0.0
Autres contributions	58'800'075.96	61'171'200	70'089'200	8'918'000	14.6
Sous-total	303'444'697.39	303'717'500	316'434'100	12'716'600	4.2
Ventes d'énergie des SIL (Electricité, gaz, C&D et contracting énergétique)	498'370'973.75	510'772'600	458'262'100	-52'510'500	-10.3
Total	801'815'671.14	814'490'100	774'696'200	-39'793'900	-4.9

Aux Services industriels, les ventes d'énergie représentent une baisse des revenus de CHF 52.5 millions par rapport au budget 2024. Cette diminution est essentiellement due à la baisse des tarifs d'acheminements d'électricité, de gaz et chauffage à distance ainsi qu'à leurs coûts d'approvisionnement (voir également groupe #31).

Sous le poste « Autres contributions », l'augmentation s'explique principalement au Service patrimoine des Services industriels par l'augmentation de la part des salaires imputés dans les investissements pour l'électricité et le chauffage à distance (+CHF 5.8 millions).

44 Part à des recettes sans affectation

+CHF 0.0 million ou +0%

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	9'999'543.50	10'000'000	10'000'000	0	0.0

Ce chapitre n'amène pas de commentaire.

45 Dédommagements de collectivités publiques

+CHF 4.9 millions ou +1.4%

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart (+/-) Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	219'717'109.15	232'720'000	232'720'000	0	0.0
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'020'513.70	900'000	1'020'000	120'000	13.3
Participations diverses au Service de protection et sauvetage (hors dispositif sanitaire)	11'195'796.23	10'763'600	10'925'400	161'800	1.5
Participation cantonale aux charges du dispositif sanitaire (ambulances)	1'627'253.24	2'579'000	2'750'600	171'600	6.7
Participation cantonale à l'aide au logement	436'224.00	444'400	444'400	0	0.0
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	7'929'169.17	7'580'000	8'375'000	795'000	10.5
Participations diverses aux charges du Service social	28'680'297.37	29'282'900	29'658'500	375'600	1.3
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR	11'656'223.92	12'101'612	12'040'600	-61'012	-0.5
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	5'845'835.70	6'142'000	5'839'300	-302'700	-4.9
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	21'772'348.30	25'299'500	25'264'300	-35'200	-0.1
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	15'918'196.24	15'824'000	16'143'100	319'100	2.0
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	10'223'448.71	11'428'900	13'256'100	1'827'200	16.0
Emoluments du Contrôle des habitants	1'879'781.39	0	1'350'000	1'350'000	-
Autres dédommagements	3'577'100	3'736'888	3'865'700	128'812	3.4
Total	341'479'296.70	358'802'800	363'653'000	4'850'200	1.4

Au Service de l'eau, à l'Unité traitement des eaux usées, la hausse (+CHF 1.8 million) est liée à une augmentation de la facturation aux communes partenaires suite à un coût global plus élevé.

Au Service du contrôle des habitants, en application des règles comptable en vigueur, les émoluments perçus pour le Canton sont dorénavant comptabilisées au brut depuis les comptes 2023 (voir également le groupe #35 ci-dessus).

46 Subventions acquises

+CHF 0.1 million ou +3.5%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2023	2024	2025	Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts, parcs et domaines	3'938'645.80	293'300	223'000	-70'300	-24.0
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	801'430.00	748'200	748'200	0	0.0
Subventions de l'Etat au Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics	35'631.40	180'000	200'000	20'000	11.1
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	2'070'321.88	1'977'400	2'123'500	146'100	7.4
Autres subventions	1'430'124.13	467'100	499'500	32'400	6.9
Total	8'276'153.21	3'666'000	3'794'200	128'200	3.5

La hausse est principalement due à l'augmentation de la participation cantonale aux charges d'exploitation des hébergements d'urgence (La Marmotte/ Sleep'in) budgétée au Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité.

48 Prélèvements sur les réserves

-CHF 7.3 millions ou -6.4%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2023	2024	2025	Budget 2024 - 2025	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de risques pour institutions culturelles	607'000.00	0	0	0	-
Fonds d'invest. pour les productions culturelles	0.00	0	0	0	-
Fonds COVID-19 en soutien de la culture	173'125.06	0	0	0	-
Fonds CO2	0.00	0	20'000	20'000	-
Fonds du Service de l'eau	13'662'461.76	23'168'600	19'136'500	-4'032'100	-17.4
Fonds de réserve générale du SSL	638'885.24	0	0	0	-
Fonds « Réserve forestière naturelle du Jorat lausannois »	17'809.00	0	70'300	70'300	-
Fonds de rénovation d'immeubles	4'032'517.67	6'102'800	6'102'800	0	0.0
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	0.00	0	0	0	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	766'799.83	3'078'000	4'735'300	1'657'300	53.8
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	0.00	0	0	0	-
Fonds pour risques génériques financiers	0.00	600'000	0	-600'000	-100.0
Fonds des SiL	53'902'801.84	81'851'600	77'442'500	-4'409'100	-5.4
Total	73'801'400.40	114'801'000	107'507'400	-7'293'600	-6.4

A la Direction de la sécurité et de l'économie, à l'Unité eau potable du Service de l'eau, la diminution est liée à un nombre moins important de crédits d'investissement financé par prélèvement sur le Fonds de réserve et de renouvellement du Service (-CHF 3.5 millions).

A la Direction des finances et de la mobilité, au Service de la propreté urbaine, l'augmentation du prélèvement sur le Fonds de réserve pour la gestion des déchets est à mettre en relation avec l'excédent de charges projeté pour l'exercice 2025.

Enfin, aux Services industriels, la diminution est liée aux prélèvements dans les fonds de différence de couverture au Service commercial ainsi que dans le Fonds de péréquation de l'éclairage public au Secrétariat général (changement de méthode comptable voir section #38). Les autres mouvements sont dus, comme pour le Service de l'eau, à des attributions réglementées effectuées conformément au résultat projeté des Services industriels.

4. Plan des investissements pour les années 2025 à 2028

Ce plan se décline en deux volets :

- un plan des dépenses d'investissements de 2025 à 2028, portant sur les crédits déjà votés ;
- un plan des dépenses d'investissements pour 2025 à 2028, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2028, classés par Service puis par date de sortie du préavis.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2025 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de CHF)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 30.09.2024	Sur crédits à voter	Total
Culture et développement urbain	1,9	2,3	4,2
Sécurité et économie	48,6	27,8	76,4
Sports et cohésion sociale	0,3	0,6	0,8
Logement, environnement et architecture	21,3	9,3	30,6
Enfance, jeunesse et quartiers	12,8	5,3	18,0
Finances et mobilité	35,2	4,3	39,5
Services industriels	81,4	4,9	86,3
Objets multidirections	0,0	28,3	28,3
Objets Métamorphose	25,7	13,5	39,2
Total général	227,1	96,2	323,4

Les recettes d'investissements pour 2025 sont évaluées à CHF 69.8 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 263.6 millions, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui s'élèvent à CHF 10 millions¹.

Les principales dépenses prévues pour 2025 sont les suivantes :

Climat : énergie et changement climatique	85.2
Rénovation et extension des réseaux	36.3
Renouvellement du réseau électrique	25.8
Déploiement de compteurs intelligents	8.1
Plan lumière	3.4
Développement du réseau CAD à l'ouest et au sud	3.2
Extension CAD : Croisettes	1.6
Extension Maupas Valency	1.5
Divers	5.3
Climat : mobilité	62.6
Axes-forts – Tramway	21.6

¹ La dernière mise à jour du Plan des investissements 2025-2028 a été calculé sur un montant théorique de CHF 10 mios pour les AA, dans l'intervalle les préavis pour les AA ont été soumis à la COFIN pour un montant total de CHF 9.3 mios.

Pôle-Gare	6.7
Mobilité durable	5.8
Rues vivantes II	4.4
Aménagements Tuilière-Sud	3.6
PALM 2016 - Mobilité douce	2.8
PALM – BHNS PP6 – PP8 – PP11	2.0
Axes-forts – Mesures d’accompagnement	1.5
Assainissement du bruit routier	1.4
Place de la Riponne	1.4
PALM – Avenue du Chablais	1.3
AFTPU-TRAM PP1 Renens-Bussigny / Villars ste Croix	1.3
Avenue d’Echallens	1.2
PALM - Galicien Europe (PP2 + PP3)	1.2
Ancien-Stand	1.0
Interfaces m3	1.0
Divers	4.4
Climat : bâtiment (y compris efficacité énergétique)	21.3
Programme d’entretien des bâtiments	5.7
Centre Funéraire de Montoie	3.5
Rénovation du port d’Ouchy et modernisation des installations électriques des ports de Vidy et d’Ouchy	3.3
Espace des inventions, Maison de l'enfance, Centre aéré et Jardin de circulation, Vallée de la Jeunesse 1 - Assainissement de l'enveloppe (façades et toiture) et mise en sécurité	3.3
Ferme de Rovéréaz	1.5
Petit-Théâtre, Cathédrale 12	1.4
Divers	2.6
Climat : patrimoine vert	4.1
Entretiens annuel SPADOM	3.2
Réaménagement de diverses places de jeux - 4ème étape	0.7
Action en faveur de la nature	0.1
Mandats d’accompagnement de la révision du PGA	0.1
Etablissements scolaires (rénovations et constructions) et sports	27.2

Plaines-du-Loup PA 2 et Prés-de-Vidy PA 1 : CE écoles et espaces publics	6.2
Assainissement des bâtiments scolaires	6.2
Réseaux informatiques pédagogiques	2.1
Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étape 1 - CO équipements scolaires	1.5
Construction d'une école primaire aux Plaines-du-Loup	1.4
Ecoquartier des Prés-de-Vidy, étape 1 - CO équipements scolaires et parascolaires	1.0
Divers	8.8
Métamorphose	31.6
Ecoquartier des Plaines-du-Loup	18.8
Ecoquartier des Prés-de-Vidy	9.3
Tuilière	2.8
Coubertin	0.5
Malley gazomètre	0.2
Investissements dans le domaine de l'eau	71.1
Réfection de l'usine de Saint-Sulpice	23.0
Rénovation et extension des réseaux	15.6
Revitalisation sources de la Bressonne, le ruisseau de Vennes et les sources du Riolet	4.3
Réfections urgentes de l'usine de Bret	3.5
Réfection de la conduite d'amenée du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre - Phase 1	2.3
AFTPU PALM 2016 Etape A	1.7
AFTPU-TRAM PP1 Renens-Bussigny / Villars ste Croix - EAU	1.5
Travaux urgents sur les ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées	1.5
Augmentation 20% capacité de l'usine de Lutry	1.5
Smart mettering - Phase 1	1.5
Réfection des réseaux de collecteurs communaux et intercommunaux de concentration des eaux usées	1.4
Amélioration de l'évacuation des eaux du bassin versant Vignes d'Argent	1.2
Dérivation du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne	1.2
Divers	10.9
Informatique et autres investissements	20.3

Crédits cadres pour projets informatiques	2.8
Evolutions informatiques des services industriels (SIL)	2.5
Changement ERP RH	1.9
Evolution et extension du réseau RECOLTE	1.8
Renouvellement des systèmes d'information police	1.2
Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley - rénovation des déchèteries et du centre de logistique	1.2
Divers	8.9

5. Evolution présumée de la situation financière en 2025

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, la mise en regard des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement		
	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Excédent des charges de fonctionnement	62.3	
Amortissements		157.6
Attributions aux réserves		55.3
Prélèvements sur les réserves	107.5	
	<u>169.8</u>	<u>212.9</u>
Autofinancement	43.1	
	<u>212.9</u>	<u>212.9</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Dépenses brutes d'investissements	323.4	
Autorisations d'achats	10.0	
Subventions et recettes sur investissements		69.8
	<u>333.4</u>	<u>69.8</u>
Investissements nets		263.6
	<u>333.4</u>	<u>333.4</u>
Financement		
	Mios de CHF	%
Investissements nets	263.6	100.0
./. Autofinancement	43.1	16.3
Insuffisance d'autofinancement (emprunts nouveaux)	<u>220.5</u>	<u>83.7</u>

6. Impact sur le climat et le développement durable

Ce préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

7. Impact sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

8. Aspects financiers

8.1.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

8.1.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

9. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2024/47 de la Municipalité, du 24 octobre 2024 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit :

Charges	CHF 2'201'085'700.-
Revenus	CHF 2'138'764'100.-
Excédent de charges	CHF 62'321'600.-

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2025 à 2028 ;

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter

Annexe : Plan des investissements 2025-2028